

OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

PRODUIT

S TEMPO DNCA (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

| | |
|---|--|
| Initiateur du PRIIP : Sagis Asset Management | Code ISIN : FR0011538818 |
| 72 avenue Victor Hugo | Téléphone : (+33)1 76 62 26 20 |
| Adresse : 75116 Paris | E-mail : contact@sagis-am.com |
| France | Pour plus d'information, merci de contacter Sagis AM : www.sagis-am.com |

Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP : Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Ce document a été mis à jour dernièrement le 17/05/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS).

Le fonds est un fonds nourricier du fonds maître « HUGO DNCA » (FR0012637189). Il est investi en permanence de 85% à 100% de l'actif net en parts du fonds maître.

Objectifs

Le compartiment nourricier « S TEMPO DNCA » a un objectif de gestion similaire à celui du Fonds maître « HUGO DNCA » (FR0012637189), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier. Le Fonds maître a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence 50% Euro Stoxx 50 + 50% FTSE MTS EMU GOV BOND 3-5 ans, calculé coupons et dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

La stratégie utilisée repose sur une gestion flexible de la construction de portefeuille par le biais d'une sélection de titres effectuée en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs et sur une définition de l'allocation stratégique de long terme.

Le Fonds maître s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes:

De 0 à 60% de son actif net aux marchés d'actions de toutes zones géographiques, de toutes tailles de capitalisations et de tous secteurs dont:

- de 0 à 60% en actions de sociétés ayant leur siège dans l'Union Européenne,

- de 0 à 5% aux marchés des actions de pays émergents,

- de 0 à 20% aux marchés des actions de sociétés de petite capitalisation (inférieure à 1 milliard d'euros).

De 20 à 100% de son actif net en instruments de taux, du secteur public ou privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés dont 0 à 40% de son actif net en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la Société de Gestion et/ou celle des agences de notation, ou non notés. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la Société de Gestion ne recourt pas systématiquement à des notations émises par des agences de notation pour fonder ses décisions de gestion et procèdera à sa propre analyse.

Le Fonds maître peut détenir jusqu'à 10% de son actif net des parts et/ou actions d'OPCVM ou de Fonds d'Investissement à Vocation Générale français répondant aux critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

Dans le cadre de la réalisation de son objectif de gestion Le Fonds maître pourra recourir à des titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés réglementés français et étrangers à titre de couverture et/ou exposition des risques action, de taux et de change, sans recherche de surexposition.

Le Fonds maître peut également recourir à des obligations convertibles dans la limite de 25% de son actif net. L'exposition au risque de change sur les devises hors euro est limitée à 20% de l'actif net.

Dans la limite de 20% de son actif net, Le Fonds maître peut recourir à des instruments financiers dérivés (futures, forwards) à titre de couverture et/ou exposition du portefeuille. Le Fonds maître ne recourt pas à des instruments financiers dérivés à des fins de surexposition du portefeuille.

Le Fonds maître est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

Durée

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risques

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

<- Risque plus faible

Risque plus élevé ->



L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque moyennement élevée.

Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 5 ans après la souscription au compartiment.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

| Investissement initial de 10 000 EUR | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--------------------------------------|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénario sous tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 4 440 EUR | 3 810 EUR |
| | Rendement annuel moyen (%) | -55,6 % | -17,5 % |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 810 EUR | 9 140 EUR |
| | Rendement annuel moyen (%) | -11,9 % | -1,8 % |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 370 EUR | 11 070 EUR |
| | Rendement annuel moyen (%) | 3,7 % | 2,1 % |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 12 120 EUR | 12 780 EUR |
| | Rendement annuel moyen (%) | 21,2 % | 5,0 % |

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Le Produit est constitué comme une entité distincte de Sagis Asset Management. En cas de défaillance de Sagis Asset Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

| Investissement initial de 10 000 EUR | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 186 EUR | 1 070 EUR |
| Incidence sur le rendement (RIY) par an | 1,9 % | 1,9 % par an |

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

| | | | |
|-------------------|--|---------|---|
| Coûts ponctuels | Coûts d'entrée | 0 EUR | 0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins. |
| | Coûts de sortie | 0 EUR | 0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. |
| Coûts récurrents | Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation | 186 EUR | 1,9 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II. |
| | Coûts de transaction sur le portefeuille | 0 EUR | 0,00 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. |
| Coûts accessoires | Commission liée aux résultats | Néant | Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit. |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 5 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés par le Crédit Industriel et Commercial chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UN RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

| | | |
|--|--|---|
| Sagis Asset Management Réclamations Clients | 72 avenue Victor Hugo 75116 Paris France | www.sagis-am.com Téléphone : (+33)1 76 62 26 20 E-mail : reclamation@sagis-am.com |
|--|--|---|

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers: Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : mediation@amf-france.org

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse www.sagis-am.com. Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.